



Assemblée générale

Distr. générale
4 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 69 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Nicola Hill (Nouvelle-Zélande)

I. Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2009, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session la question intitulée :

« Promotion et protection des droits de l'homme :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne; »

et de la renvoyer à la Troisième Commission.

2. On trouvera dans les additifs au présent rapport un compte rendu des débats que la Commission a tenus à ce sujet.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission concernant cette question est publié en cinq parties, sous les cotes A/64/439 et Add.1 à 4.



Point 69

Promotion et protection des droits de l'homme

Lettre datée du 12 mai 2009, adressée au Secrétaire général par le représentant de la Namibie (A/64/81)

Lettre datée du 17 octobre 2008, adressée au Secrétaire général par le représentant du Myanmar (A/C.3/63/4)

Point 69 a)

Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Rapport du Comité contre la torture sur ses quarante et unième et quarante-deuxième sessions¹

Rapport du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille²

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant (A/64/128 et Corr.1 et 2)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/64/264)

Note du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (A/64/306 et Corr.1)

Rapport de la Haut-commissaire de Nations Unies aux droits de l'homme sur la répartition géographique équitable dans la composition des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme (A/64/212)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/64/215 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur vingt et unième session (A/64/276)

Point 69 b)

Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/64/160)

Rapport du Secrétaire général sur la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes outre les disparitions forcées (A/64/171)

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 44* (A/64/44).

² *Ibid.*, *Supplément n° 48* (A/64/48).

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/64/175)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/64/186)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/64/188)

Rapport du Secrétaire général sur la lutte contre la diffamation des religions (A/64/209)

Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises (A/64/216)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales (A/64/219)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/64/256)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/64/265)

Rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme (A/64/293)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/64/304)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/64/320)

Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale (A/64/333)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité de la Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction (A/64/159)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (A/64/170)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats (A/64/181)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/64/187)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le cadre de la lutte antiterroriste (A/64/211 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants (A/64/213 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de son Représentant pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays (A/64/214)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme (A/64/226)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard (A/64/255)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (A/64/272)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation (A/64/273)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'experte indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté (A/64/279)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant sur les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels (A/64/289 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants (A/64/290)

Point 69 c)

Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/64/319 et Corr.1)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/64/334)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/64/357)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/64/224)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/64/318)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 (A/64/328)

Lettre datée du 23 octobre 2009, adressée au Secrétaire général par le représentant du Myanmar (A/C.3/64/2)

Point 69 d)
Application et suivi méthodiques de la Déclaration
et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme³

II. Examen d'un projet de décision proposé
par la présidence

4. À sa 47^e séance, le 24 novembre, la Commission, sur la proposition de la présidence, a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre note d'un certain nombre de documents examinés au titre de la question des droits de l'homme (voir par. 5).

³ Ibid., *Supplément n° 36* (A/64/36).

III. Recommandation de la Troisième Commission

5. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la promotion et de la protection des droits de l'homme

L'Assemblée générale prend note des rapports ci-après soumis au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme » :

Au titre du point 69 a)

- a) Rapport du Comité contre la torture sur ses quarante et unième et quarante-deuxième sessions¹;
- b) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture²;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage³;
- d) Rapport de la Haut-commissaire de Nations Unies aux droits de l'homme sur la répartition géographique équitable dans la composition des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme⁴;
- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur vingt et unième session⁵;

Au titre du point 69 b)

- a) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité⁶;
- b) Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants⁷;
- c) Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises⁸;
- d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats⁹;

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 44 (A/64/44).

² A/64/264.

³ A/64/306 et Corr.1.

⁴ A/64/212.

⁵ A/64/276.

⁶ A/64/175.

⁷ A/64/188.

⁸ A/64/216.

- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires¹⁰;
- f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le cadre de la lutte antiterroriste¹¹;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants¹²;
- h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard¹³;
- i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible¹⁴;
- j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation¹⁵;
- k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'experte indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté¹⁶;
- l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant sur les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels¹⁷.

Au titre du point 69 d)

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme¹⁸.

⁹ A/64/181.

¹⁰ A/64/187.

¹¹ A/64/211 et Corr.1.

¹² A/64/213 et Corr.1.

¹³ A/64/255.

¹⁴ A/64/272.

¹⁵ A/64/273.

¹⁶ A/64/279.

¹⁷ A/64/289 et Corr.1.

¹⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 36, (A/64/36).*